

LAVAL, Qc – Le maire de Laval, Marc Demers, annonce lundi deux mesures de respect des règles qui, croit-il, contribueront à rétablir l'ordre à la Ville.

D'abord, le versement de la prime de départ de 400 000 \$ à l'ex-président et directeur-général de Laval Technopole, Pierre Desroches, est retenu.

Le maire dit avoir entendu les critiques des citoyens de Laval à propos du traitement consenti à M.Desroches. Il a donc demandé au président de conseil de l'organisme et PDG par intérim, David De Cotis, de s'assurer de la validité du contrat de travail de l'ex-dirigeant.

Ainsi, M. De Cotis a décidé de retenir la prime de départ de l'ex-PDG jusqu'à la prochaine réunion du conseil d'administration. Ce jour-là, un avis juridique exposant certains faits relatifs aux procédures ayant mené à la conclusion du contrat de M. Desroches sera déposé.

D'autre part, le maire Demers annonce le déclenchement d'une enquête administrative au sujet des décisions prises par l'ancienne administration en lien avec le projet immobilier Le Commodore.

Un témoin entendu à la Commission Charbonneau a affirmé avoir fait l'objet d'interventions insistantes de l'ex-maire Gilles Vaillancourt pour que le projet Le Commodore soit approuvé.

La nouvelle administration de Laval veut faire la lumière sur les circonstances et les conditions qui ont mené à la modification du règlement de zonage et à l'inclusion du projet Le Commodore dans le programme particulier d'urbanisme (PPU), de manière à rendre possible ce projet.

Cet article [Laval: le maire Demers annonce deux autres mesures pour rétablir l'ordre](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

Laval le maire Demers annonce deux autres mesures pour rétablir l'ordre

Écrit par L'actualité

Lundi, 24 Février 2014 16:33 -

Consultez la source sur Lactualite.com: [Laval le maire Demers annonce deux autres mesures pour rétablir l'ordre](#)